

## Le rôle des activités de service dans le développement régional suisse

In: Annales de Géographie. 1985, t. 94, n°523. pp. 257-269.

### Abstract

Service sector activities and regional development in Switzerland.

In this paper, we analyse the links between the service sector and regional development in Switzerland. In the first part, we define what can be called endogenous development, before studying the basic mechanisms of service activities. In a second part, we examine two basic assumptions using the example of Switzerland ; these two assumptions are : that the service sector does possess growth-inducing characteristics which mainly benefit big cities ; that this trend also benefits middle-sized cities, but in a different way, which is less conducive to endogenous development than in big cities.

### Résumé

Cet article se propose d'étudier les rapports entre activités de service et développement régional en Suisse. Dans une première partie théorique, nous définissons les concepts de développement endogène et d'activités de service. Une deuxième partie, empirique, propose, à travers le cas suisse, de vérifier les deux hypothèses suivantes : le secteur de service favorise le développement des grandes villes où sont concentrés les pouvoirs économiques. Ce mouvement profite également aux villes moyennes et petites en tant que relais du pouvoir des grandes villes. Mais cette croissance masque une dépendance qui rend toute forme de développement endogène difficile, sinon impossible.

---

Citer ce document / Cite this document :

Bailly Antoine S. Le rôle des activités de service dans le développement régional suisse . In: Annales de Géographie. 1985, t. 94, n°523. pp. 257-269.

doi : 10.3406/geo.1985.20321

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_0003-4010\\_1985\\_num\\_94\\_523\\_20321](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1985_num_94_523_20321)

---

# ANNAALES DE GÉOGRAPHIE

N° 523

–

XCIV<sup>e</sup> année

–

Mai-Juin 1985

---

## *Le rôle des activités de service dans le développement régional suisse*

**Antoine S. BAILLY**  
*Université de Genève*

Les recherches sur la croissance récente des activités de service dans les sociétés post-industrielles se sont multipliées ces dernières années ; mesures de l'évolution et de la localisation des emplois de bureau, typologies des nouvelles activités constituent autant de domaines privilégiés. Mais le débat reste entier en ce qui concerne les causes et conséquences de ce mouvement pour la société. Trois questions essentielles sont posées : le développement du secteur de service est-il un sous-produit du développement industriel, puis de la désindustrialisation ? Devient-il alors l'un des éléments moteurs de la croissance ? Va-t-il permettre une croissance plus équilibrée de toutes les régions et même leur développement endogène ?

Cet article se propose de traiter la dernière question à travers plusieurs études du cas suisse<sup>1</sup>. Avant d'aborder l'analyse empi-

1. Cet article est développé à partir d'une conférence présentée au séminaire de la Commission nationale suisse de l'UNESCO et du Programme national de recherche « Problèmes régionaux » tenu à Sigriswil du 7 au 9 septembre 1983.

rique, encore faut-il définir le concept de développement endogène et les liens entre le développement régional et les activités de service. C'est ce que nous ferons dans les deux premières parties, avant de choisir l'exemple suisse. En effet, dans ce pays, les activités de service jouent un rôle majeur ; non seulement au niveau de l'économie nationale, mais aussi en termes d'emploi. Rappelons que les résultats positifs constants de la balance des paiements (à l'exception de l'année 1980) sont particulièrement liés au rôle des activités de service et aux placements en capitaux à l'étranger. Ainsi, en 1982, les recettes ont dépassé 85 milliards de francs suisses alors que les importations ne s'élevaient qu'à 78 milliards. A la différence de pays comme la Grande-Bretagne (Daniels, 1983), la croissance des emplois de service est encore considérable en Suisse et il est possible de parler de substitution progressive des emplois de service aux emplois industriels. Reste à analyser la répartition de ces emplois dans l'espace helvétique ; grâce à un découpage géographique fin, en cantons et en districts, nous pourrions aborder cette question.

Une telle recherche repose sur deux principales hypothèses :

1. Que le secteur de service, par ses caractères propres, favorise le développement des grandes villes où sont concentrés les pouvoirs économiques ;

2. Que ce mouvement profite également aux villes moyennes et petites en tant que relais du pouvoir des grandes villes, mais que cette croissance masque la dépendance de petits centres à l'égard des grands, ce qui rend toute forme de développement endogène difficile, sinon impossible.

### *1. Le concept de développement endogène : pouvoir local, organisation et identité territoriale*

Sans vouloir retracer l'historique du concept de développement endogène, ce qui a été fait par Stöhr et Taylor (1981), il nous faut néanmoins aborder ses principales dimensions, nécessaires à la compréhension de la logique de notre étude. Le concept de développement endogène, reflet d'un changement récent dans les idéologies sociales et politiques, incorpore non seulement la notion de *développement territorial*, mais aussi celle de *pouvoir local* et de *puissance d'organisation*.

Nous appelons développement toute transformation socio-économique débouchant sur une meilleure qualité de vie et sur un bien-être amélioré (Bailly, 1981). Dans le cadre du développement endogène, cette transformation ne peut être atteinte que si l'on suppose que les populations locales prennent elles-mêmes, sur le

plan politique et économique, des décisions concernant leur propre avenir (Galtung *et al.*, 1980). Une telle définition suppose qu'existe une *identité territoriale* qui permette aux habitants de se distinguer de l'extérieur et de se reconnaître par des valeurs, des codes communs et un *système de pouvoir* (Raffestin, 1980) qui possède les moyens (organisation-contrôle) pour mettre en valeur le potentiel local. La question n'est pas d'isoler la région, mais d'utiliser, à la demande de la population, les caractères régionaux spécifiques.

Derrière ces réflexions apparaît, bien sûr, la théorie de la base économique; mais cette théorie n'incorpore pas les multiples dimensions (identité, pouvoir, organisation) du développement endogène. Au-delà des simples mécanismes exportateurs, le concept de développement endogène pose les questions de définition des flux (d'informations, de biens et de services) dans des espaces ouverts (suite à l'ouverture économique des régions vers l'extérieur), mais aussi de protection d'espaces fermés (territoires dont le développement est fonction des aspirations et des besoins locaux); il pose également les questions de coordination des pouvoirs entre les diverses unités territoriales (en particulier du fait qu'aux pouvoirs hiérarchiques descendants se substituent des mécanismes ascendants) et traite de la diffusion de valeurs externes au système économique: recherche du bien-être plus que de qualité de vie, du qualitatif plutôt que du quantitatif, du subjectif au lieu du fonctionnel.

Approche difficile à une époque où l'on constate l'écart des échelles géographiques d'intervention entre les grandes firmes qui ont des visions de plus en plus multinationales pour utiliser la segmentation du marché du travail et tenir compte du cycle du produit, et les volontés régionales où les aspirations vont du *small is beautiful* à un meilleur bien-être local... Le concept de développement endogène serait-il alors un mythe intellectuel?

## II. Activités de service et développement endogène

C. Clark, en proposant une division de la population active en primaire, secondaire et tertiaire, espérait fonder non seulement une classification, mais aussi le point de départ d'une théorie scientifique de l'activité humaine. Tel n'a pas été le cas, puisque la réflexion de C. Clark est restée au niveau de classifications essentiellement descriptives. En se contentant d'un découpage des activités économiques en fonction des contraintes de production, ne néglige-t-on pas la liaison entre activités de service, organisation

sociale et assise du pouvoir, n'oublie-t-on pas qu'à tout processus de production correspond un contrôle (amont ou aval) des activités ?

Comprendre les mécanismes fondamentaux des activités de service pour saisir leur rôle dans le cadre du développement endogène, c'est s'ouvrir aux concepts de :

– *pouvoir*, c'est-à-dire ensemble des relations entre acteurs à propos d'enjeux socio-économiques, et capacité de réaliser des objectifs nécessaires à la reproduction sociale du groupe (Raffestin, 1980) ;

– *organisation*, c'est-à-dire les moyens qui sont mis en œuvre pour atteindre les objectifs de pouvoir ;

– *contrôle*, c'est-à-dire aux régulations intervenant dans les relations entre acteurs.

On constate la similitude de ces concepts avec ceux nécessaires à la compréhension du développement endogène. Les activités de service sont ainsi saisies à travers une définition incorporant non seulement les types d'activités (commerces, banques, assurances, services privés, services publics, administration, armée, etc.) mais aussi par rapport à l'organisation de la société (hiérarchique ou non hiérarchique) et des contrôles mis en place pour son fonctionnement.

L'organisation et le contrôle se situent à trois niveaux :

– services à l'amont de la production (conception, contrôle des intrants, etc.) ;

– services directement liés à la production (transport, services aux entreprises, etc.) ;

– services liés à l'écoulement des produits (stockage, commercialisation, contrôle des extrants, etc.).

Ces services peuvent être ainsi soit directement liés (ou intégrés) au processus de production et contribuer directement à son développement, soit spécialisés, c'est-à-dire exportés hors de la région (C.E.A.T., 1983). Même les services les plus banals (du type restauration) sont exportables, rendant la distinction banal-anomal quelque peu caduque. En utilisant les possibilités de différenciation de l'espace, en fonction des stratégies de développement, les activités de service vont-elles favoriser le développement endogène de nombreuses régions ou, au contraire, vont-elles renforcer la concentration dans certaines aires ? Se posent alors deux questions essentielles, celles du *choix des localisations* et du *type d'activité de service* existant dans les régions suisses.

### *III. Des concepts à la réalité : le cas de la Suisse*

Afin de tenir compte des phénomènes d'identité, de pouvoir, d'organisation et de contrôle, utilisés dans nos définitions du développement endogène et des activités de service, il nous faut trouver, en Suisse, des variables reflétant ces concepts. Dans un premier temps, nous allons analyser, à l'échelle cantonale, à travers le recensement fédéral de 1975, les liens spatiaux entre entreprises pour saisir le contrôle spatial, avant de choisir, pour les 183 districts suisses, des indicateurs permettant de nuancer l'analyse.

#### *3.1 Le contrôle marqué des grandes villes*

En distinguant établissements principaux et établissements secondaires (succursales, agences, etc.) d'une même entreprise, il est possible non seulement de voir les lieux de concentration du pouvoir, mais aussi les cantons dépendants, ceux dans lesquels un développement endogène est difficile, puisque les décisions appartiennent à des personnes de l'extérieur (Service Cantonal Vaudois de Recherche et d'Information Statistique, 1982). Parmi les 306 000 établissements dénombrés, en 1975, 240 000 sont des établissements principaux ; sur les 66 000 établissements secondaires, 18 000 comptant 230 000 emplois sont localisés dans des cantons autres que celui de l'établissement principal.

Premier constat sur le tableau I indiquant les emplois contrôlés par canton, en 1975, trois cantons urbains, Zurich, Bâle-Ville et Berne contrôlent plus d'emplois hors de leur canton qu'ils n'ont eux-mêmes d'emplois contrôlés par des établissements situés dans d'autres cantons. Ainsi les entreprises dont le siège se trouve dans le canton de Zurich contrôlent-elles 10 000 emplois dans le canton de Berne, 9 000 à Genève, 8 000 à Bâle-Ville, 7 500 dans le canton de Vaud ; l'emprise est répartie à travers toute la Suisse.

TABLEAU I  
*Emplois contrôlés, par canton, en 1975*

Cantons	Emplois totaux	Emplois dans les établissements principaux	Emplois secondaires situés dans le même canton	Emplois contrôlés par le canton dans le reste de la Suisse	Solde des emplois dans les établissements contrôlés par le canton dans le reste de la Suisse moins les emplois dépendants d'autres cantons
ZH.....	561 645	532 334	29 311	85 140	+ 55 829
BE.....	379 469	356 658	22 811	26 200	+ 3 389
VD.....	205 867	186 220	19 647	8 074	- 11 573
AG.....	184 515	170 549	13 966	12 724	- 1 242
GE.....	178 077	160 616	17 461	10 218	- 7 243
SG.....	159 870	146 540	13 330	7 451	- 5 879
BS.....	152 372	139 785	12 587	42 580	+ 29 993
TI.....	120 084	108 144	11 940	804	- 11 136
LU.....	107 197	98 781	8 416	6 498	- 1 918
SO.....	96 927	85 674	11 253	9 785	- 1 468
VS.....	81 514	67 091	14 423	647	- 13 776
BL.....	76 496	61 856	14 640	3 127	- 11 513
NE.....	73 820	68 525	5 295	4 359	- 936
GR.....	71 955	63 555	8 400	551	- 7 849
TG.....	69 908	63 884	6 024	2 153	- 3 871
FR.....	59 123	51 546	7 577	2 108	- 5 469
SH.....	34 370	31 937	2 433	1 345	- 1 088
ZG.....	32 231	29 952	2 279	1 966	- 313
SZ.....	30 920	27 790	3 130	1 203	- 1 927
GL.....	16 730	15 534	1 196	794	- 402
AR.....	16 018	14 742	1 276	1 131	- 145
UR.....	11 573	10 610	963	192	- 771
NW.....	9 384	8 960	424	249	- 175
OW.....	8 455	7 902	553	163	- 390
AI.....	3 981	3 768	213	86	- 127
CH.....	2 742 501	2 512 953	229 548	229 548	0

Source : Service Cantonal Vaudois de Recherche et d'Information Statistique, 1982.

Sur le tableau II « Taux de dépendance et de contrôle » apparaît toute la fragilité des cantons contrôlés par Bâle, Zurich... Serait-ce à dire que seuls les principaux cantons urbains ayant bénéficié de la croissance du secteur tertiaire contrôlent les autres et que, dans ce cas, ils seraient seuls à bénéficier d'un développement endogène mettant en valeur leur potentiel ? La question est posée ; en affinant le découpage spatial de la Suisse par district en utilisant de nouvelles variables, nous allons tenter d'y répondre.

TABLEAU II  
Taux de dépendance et de contrôle

Cantons	Taux de dépendance %	Cantons	Taux de contrôle %
BL.....	19,14	BS.....	27,94
VS.....	17,69	ZH.....	15,16
FR.....	12,82	SO.....	10,10
GR.....	11,67	AR.....	7,06
SO.....	11,61	BE.....	6,90
SZ.....	10,12	AG.....	6,90
TI.....	9,94	ZG.....	6,10
GE.....	9,81	LU.....	6,06
VD.....	9,54	NE.....	5,90
TG.....	8,62	GE.....	5,74
SG.....	8,34	GL.....	4,75
UR.....	8,32	SG.....	4,66
BS.....	8,26	BL.....	4,09
AR.....	7,97	VD.....	3,92
LU.....	7,85	SH.....	3,91
AG.....	7,57	SZ.....	3,89
NE.....	7,17	FR.....	3,57
GL.....	7,15	TG.....	3,08
SH.....	7,08	NW.....	2,65
ZG.....	7,07	AI.....	2,16
OW.....	6,54	OW.....	1,93
BE.....	6,01	UR.....	1,66
AI.....	5,35	VS.....	0,79
ZH.....	5,22	GR.....	0,77
NW.....	4,52	TI.....	0,67
CH.....	8,37	CH.....	8,37

Taux de dépendance : rapport (en %) entre le nombre d'emplois « dépendants » situés dans un canton et son emploi total.

Taux de contrôle : rapport (en %) entre le nombre d'emplois qu'un canton contrôle dans le reste de la Suisse et son emploi total.

Source : Service Cantonal Vaudois de Recherche et d'Information Statistique, 1982.

### 3.2 La localisation des activités de service en Suisse

C'est sur la base de la réflexion conceptuelle préalable que nous avons choisi, pour les 184 districts de la Suisse<sup>1</sup>, 13 variables (tableau III) reflétant les concepts de pouvoir (bilan des banques), d'organisation (distribution), de contrôle (activités, ventes), de qualité de vie (revenus) et de production (emplois). Analysées à une échelle très fine, ces variables vont nous permettre de mieux saisir les répartitions des diverses activités de service et de dresser une typologie des régions en fonction de leur rôle dans l'organisation de la société.

1. Recherche collective du Département de Géographie de l'université de Genève en collaboration avec C. Tricot et R. Rietschin.

TABLEAU III  
*Variables*

Variables choisies
- Emplois totaux 1975
- Emplois dans les industries
- Emplois dans le commerce
- Emplois dans les banques et assurances
- Emplois dans l'administration publique
- Etudiants des hautes écoles
- Etudiants dans les écoles techniques supérieures
- Tirage des journaux
- Ventes des entreprises en millions, 1979
- Bilans des banques en millions, 1979
- Primes d'assurance en millions, 1979
- Recettes brutes du transport des voyageurs
- Revenu net par district

Les variables du tableau III sont traitées par analyse factorielle en composantes principales, puis par analyse des correspondances et enfin par classification hiérarchique afin de pouvoir confronter les diverses typologies régionales et de nuancer, tant sur le plan spatial que sur le plan structurel, les résultats.

Par analyse en *composante principale*, après avoir éliminé l'effet de taille, nous obtenons un facteur 1 (31,2 % de variance expliquée), marqué par les banques et assurances, les bilans des banques et les recettes relatives aux transports ; la plupart des villes petites, moyennes et grandes ont une composante principale positive sur ce facteur ; tout le réseau urbain se distingue des autres districts au niveau des concepts de contrôle et d'organisation.

Un deuxième facteur (12,5 % de variance expliquée) oppose districts industriels et administratifs, indiquant ainsi une spécialisation spatiale entre aires de production (Winterthur, Zoug, Zofingue) et aires d'organisation et de contrôle (Berne). Sur le troisième facteur apparaissent les différences de revenus entre des districts ruraux en négatif et des espaces résidentiels péri-urbains plus aisés.

En résumé, cette première analyse permet de dissocier *deux types de districts*, ceux concentrant la puissance et les services de contrôle et d'organisation et ceux industriels et ruraux spécialisés dans la production. Entrent dans la première catégorie tous les districts possédant des villes, petites et grandes.

Une *analyse des correspondances*, sur une matrice réduite (11 variables) pour éviter l'effet de taille, permet d'affirmer ces répartitions. Sur le premier axe se trouvent les districts commerciaux : grandes villes comme Zurich, Genève, Berne, Lausanne, mais aussi plus petites comme Sion, Bellinzone, Interlaken, Mar-

tigny, Rolle... Sur le deuxième axe apparaissent les secteurs à forte proportion d'emplois dans les banques et assurances (Soleure, Mendrisio, Neuchâtel) par opposition aux secteurs ruraux qui n'en ont que peu : Albula, Lavaux, Lenk, Hérens... Quant au troisième axe, il groupe les régions à fort profil industriel : Balsthal, Moutier, Le Locle... La confirmation de cette répartition entre villes de contrôle, de distribution et de production nous pousse à effectuer une *classification hiérarchique* (calcul de la distance euclidienne entre les districts calculée sur les variables centrées réduites). La classification confirme les découvertes précédentes, tout en mettant en lumière une dissociation nette entre Zurich, Bâle-Ville, Berne et le reste de la Suisse<sup>1</sup>. Ce n'est qu'ensuite que les autres districts se différencient clairement. *Apparaît ainsi, comme dans notre première analyse du contrôle de l'emploi, le poids de trois grandes villes qui disposent de la puissance et des moyens de contrôle. Celles-ci sont relayées, pour l'organisation et le contrôle* (distribution, information et formation), *par une série de petites et moyennes villes* comme Neuchâtel, Saint-Gall, Fribourg... qui bénéficient, elles aussi, de la croissance du secteur des services. Par contre, régions industrielles et rurales restent fortement dissociées, ne profitant pas – ou peu – de l'effet moteur des activités de service.

Ainsi, la question posée à propos des grands centres urbains comme seuls bénéficiaires du développement du secteur tertiaire est-elle plus complexe que ne le laissait supposer l'analyse précédente. *Toutes les villes, petites, moyennes et grandes, bénéficient du développement du secteur des services, en particulier pour les mécanismes de contrôle et de distribution, mais seules les grandes disposent de la puissance décisionnelle, donc des véritables pouvoirs indispensables au développement endogène.* Une étude que nous menons (C.E.A.T., 1983) à propos des flux de services dans deux petites villes suisses (Aigle et Delémont) confirme cette double tendance qui oblige à distinguer, dans le *tertiaire supérieur*, les *éléments de pouvoir et ceux de contrôle et d'organisation*. En effet, dans le cas où pouvoir, organisation et contrôle existent, sont réunis tous les concepts nécessaires au développement endogène. Si les grandes villes disposent de tous les éléments nécessaires au développement, les petites villes sont plus des relais que des lieux de pouvoir. Quant aux zones de production industrielle et rurale, leurs structures actuelles constituent une entrave au développement endogène. Toute politique de développement régional doit donc tenir compte de cette différenciation spatiale et fonctionnelle.

1. Par des méthodes semblables, mais à partir de variables différentes, Cunha et Racine (1984) confirment la verticalité et le caractère hiérarchique du réseau urbain helvétique.

*Conclusion : Pour une politique du développement local à partir du secteur de service*

Nos deux analyses empiriques permettent de dresser des constats sur le rôle des activités de service dans les structures régionales, mais les données disponibles sont encore insuffisantes pour dégager des conclusions générales. Certes, on peut constater, malgré le fédéralisme suisse et la relative décentralisation des pouvoirs politiques, une tendance à la concentration des pouvoirs économiques. Mais il n'est pas possible de saisir le comportement précis de l'ensemble du secteur de service dominé par de nombreuses petites firmes aux mécanismes décisionnels plus difficiles à cerner que ceux des multinationales. Même si, de manière globale, les activités de service engendrent pour les villes (surtout de grande taille) un développement considérable, on se demande dans quelles conditions ces multiples petites firmes favorisent l'attrait, sur place, d'activités supplémentaires, sauf dans le cas de spécialisation des petites villes dans des domaines précis qui leur permet de bénéficier d'avantages comparatifs.

En conclusion, même s'il est possible de prévoir une spécialisation et une centralisation accrue des activités de service dans certains espaces métropolitains, la demande pour une minimisation de la friction de la distance subsiste, engendrant nécessairement une diffusion des activités d'organisation et de contrôle et rendant indispensables les relais que constituent les petites et moyennes villes. Un tel mouvement reste hiérarchique, mais l'évolution des valeurs vers le « local » permet d'envisager, parallèlement, une croissance du secteur des services de haut niveau dans les petites et moyennes villes. Ce mouvement de dynamisation des petites villes est d'autant plus possible en Suisse que les distances aux grandes villes sont toujours réduites. Il faut, par exemple, moins de temps pour se rendre de Vevey à l'aéroport de Cointrin, que de certaines banlieues de New York à l'aéroport Kennedy. L'échelle géographique de la Suisse n'est ainsi pas sans influence sur le futur des villes du Plateau et le développement d'activités de service liées ou spécialisées. Il est alors regrettable que les activités de service ne reçoivent que peu de considération dans le cadre des politiques régionales, alors qu'elles favorisent la création d'emplois et rendent attrayantes des régions qui autrement ne seraient que des espaces de production sans pouvoir sur leur avenir. Elles permettent en outre d'envisager, sous un angle favorable, le futur des petites et moyennes villes, fondé sur la demande locale, la diffusion de services spécialisés et non plus sur le seul rôle de relais. Un tel constat repose sur l'hypothèse qu'il est possible de

potentialiser diverses activités locales grâce aux entrepreneurs régionaux susceptibles d'utiliser les services existants et d'être attirés par la qualité de vie dans les petites villes. Une telle politique suppose des mesures locales bien adaptées aux petites entreprises et une décentralisation des instruments du pouvoir économique. Sans avoir à cautionner toute initiative qui se réclamerait de la population locale, trois types de mesures pourraient apporter, pour des projets cohérents, un support au développement économique régional :

- en favorisant un *meilleur accès à l'information*, qui éviterait que les grands centres contrôlent toute la puissance et gardent le pouvoir, car les coûts à l'information sont plus élevés pour l'habitant de Porrentruy que pour celui de Zurich ;

- en contribuant à un *meilleur accès au capital* des petites entreprises éloignées des grands réseaux décisionnels et en proposant des projets à l'échelle régionale ;

- en encourageant le *développement des activités de services existantes et nouvelles* sans lesquelles la région ne peut exercer de pouvoir attractif sur les entrepreneurs.

C'est à travers de telles mesures, prenant en compte les concepts de pouvoir, d'organisation et de contrôle, que sera favorisé un véritable développement endogène des régions suisses. Sans une telle politique, la tendance actuelle à la concentration des services se poursuivra dans les métropoles aux dépens des zones de production rurales et industrielles, et le réseau urbain ne servira que de relais aux pouvoirs économiques.

### Bibliographie générale

Bailly A., 1981, *La Géographie du bien-être*, P.U.F. Paris.

Bailly A. et Béguin H., 1982, *Introduction à la géographie humaine*, Masson, Paris.

Communauté d'Etude pour l'Aménagement du Territoire, 1983, *Le Rôle des activités de type tertiaire moteur dans le développement des petites et moyennes villes*, F.N.R.S., Programmes régionaux.

Cunha A. et Racine J.B., 1984, « Le rôle des services aux entreprises dans une société post-industrielle ; technologies nouvelles et décentralisation », *Revue d'Economie régionale et urbaine*, n° 5, p. 731-756.

Daniels P., 1983, « Service industries... supporting role or centre stage ? », *Annual Meeting of the Institute of British Geographers*, Edinburgh.

Ellwein T. et Bruder W., 1982, *Innovationsorientierte Regionalpolitik*, Westdeutscher Verlag, Opladen.

Environment and Planning a, 1983, Special Issue on Office Location, n° 10 (P. Daniels Guest Editor).

Fischer G. (ed), 1982, *Erfolgskontrolle raumwirksamer Politikbereiche*, Rügger, Dissenhofen.

Fuchs W., 1968, *The Service Economy*, Columbia University Press, New York.

- Galtung J., O'Brien P., Preiswerk R. (eds), 1980, *Self Reliance, a Strategy for Development*, London.
- Lengelle M., 1966, *La Révolution tertiaire*, Genin, Paris.
- Lipietz A., 1980, « Polarisation interrégionale et tertiarisation de la société », *L'Espace géographique*, n° 1, p. 33-42.
- Maillat D., 1982, *Technology : a Key Factor for Regional Development*, Saint Saphorin.
- Piveteau J.L., 1982, « Suisse romande et Suisse allemande : deux styles dans l'évolution de l'armature urbaine helvétique », *Villes en parallèle*, n° 5, p. 47-93.
- Polèse M., 1974, « Le secteur tertiaire et le développement économique régional », *L'Actualité économique*, p. 479-490.
- Praderie M., 1968, *Les Tertiaires*, Seuil, Paris.
- Raffestin C., 1980, *Pour une Géographie du pouvoir*, Litec, Paris.
- Rossi A., 1983, *La Décentralisation urbaine en Suisse*, Presses polytechniques romandes, Lausanne.
- Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistique, 1982, *Aspects de la dépendance économique intercantonale*, Lausanne.
- Schweizerische Studiengesellschaft für Raumordnungs und Regionalpolitik (ed), 1981, *Strategische Erörterungen zur Regional und Strukturpolitik*, Dreisprachenverlag, Lugano-Portza.
- Stöhr W. et Taylor D. (eds), 1981, *Development from above or below ? The Dialectics of Regional Planning in Developing Countries*, Wiley, Londres.
- Tauveron A., 1974, « Le tertiaire supérieur, moteur du développement régional », *L'Espace géographique*, n° 3, p. 169-178.
- Wettmann R., Cicietti E., 1981, *The Mobilisation of Indigenous Potential*, C.E.E., Bruxelles.

### Bibliographie commentée

La première étude systématique de l'économie de service est celle de Victor R. Fuchs, 1965, *The Growing Importance of the Services Industries*, National Bureau of Economic Research, Occasional Paper n° 96, New York. Description de l'emploi tertiaire aux Etats-Unis de 1929 à 1965, l'analyse montre les causes de l'essor de l'emploi : haute productivité, sensibilité à la demande finale, liens interindustriels, avec importance de l'évolution du tertiaire en termes de niveau de qualifications, de productivité, de salaires.

Cette étude a été suivie d'une analyse plus complète, en 1969, de Victor R. Fuchs, *Production and Productivity in the Service Industries*, Columbia University Press, New York, où est montré le rythme de la croissance du secteur tertiaire et ses effets sur les redistributions sectorielles de l'emploi et la qualité de la main-d'œuvre.

Depuis cette date, les travaux ont été plus nombreux, à partir de la théorie de la base économique (Antoine Bailly, 1975, *L'Organisation urbaine*, C.R.U., Paris), (Mario Polèse, 1974, « Le secteur tertiaire et le développement économique régional », *L'Actualité économique*, p. 475-490), de la division fonctionnelle du travail et du tertiaire industriel (R. Crum et G. Gudgin, 1977, « Non Production Activities in U.K. Manufacturing Industry », *Regional Policy*, ser. n° 3, Bruxelles), (Franz Bade, 1982, « Localisation industrielle, division fonctionnelle du travail et développement régional », *Revue d'Economie régionale et urbaine*, n° 4, p. 483-507) et de la rationalisation de la productivité (V. Mergner et al., 1975, *Arbeitsbedingungen in Wandel*, Kommission für wirtschaftlichen und sozialen Wandel, vol. 70, Göttingen). Ajoutons à cette liste l'ouvrage édité par W. Stöhr et D. Taylor sur le développement par le haut ou le bas (1981, *Development from above or below ? The Dialectics of Regional Planning in Developing Countries*, Wiley, Londres).

Résumé. – *Le rôle des activités de service dans le développement régional suisse*

*Cet article se propose d'étudier les rapports entre activités de service et développement régional en Suisse. Dans une première partie théorique, nous définissons les concepts de développement endogène et d'activités de service. Une deuxième partie, empirique, propose, à travers le cas suisse, de vérifier les deux hypothèses suivantes : le secteur de service favorise le développement des grandes villes où sont concentrés les pouvoirs économiques. Ce mouvement profite également aux villes moyennes et petites en tant que relais du pouvoir des grandes villes. Mais cette croissance masque une dépendance qui rend toute forme de développement endogène difficile, sinon impossible.*

Abstract. – *Service sector activities and regional development in Switzerland*

*In this paper, we analyse the links between the service sector and regional development in Switzerland. In the first part, we define what can be called endogenous development, before studying the basic mechanisms of service activities. In a second part, we examine two basic assumptions using the example of Switzerland ; these two assumptions are : that the service sector does possess growth-inducing characteristics which mainly benefit big cities ; that this trend also benefits middle-sized cities, but in a different way, which is less conducive to endogenous development than in big cities.*